

Pour une analyse de l'organigramme de la BnF

par Laurence Varret*

La grande case écrite en gros caractères désigne les deux responsables, qui sont nommés : le président, en Conseil des ministres, pour trois années renouvelables ; et le directeur général, par décret sur proposition du président.

– Le **président** représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile, il gère le personnel, il est l'ordonnateur des recettes et des dépenses. Il préside le conseil d'administration, il assiste et a une voix consultative au Conseil scientifique (voir décret fondateur n° 94-3 du 3 janvier 1994).

– Le **directeur général** assiste le président. Il fait viser et exécuter par le contrôleur financier et l'agent comptable toutes les opérations financières et comptables selon les modalités fixées par un arrêté conjoint des ministres de la Culture et du Budget.

La colonne de gauche présente les quatre délégations :

– La **Délégation à la stratégie** (8 personnes) a une fonction de coordination. Elle anime plusieurs comités : comité d'exploitation (Comex), comité opérationnel informatique (COI)... Elle prépare

le rapport annuel, elle assure le suivi du solde de l'enveloppe budgétaire, elle a en charge les études de public et est actuellement la cheville ouvrière du nouveau projet d'établissement.

– La **Délégation aux relations internationales** (5 personnes) coordonne toutes les opérations en relation avec l'étranger (IFLA, francophonie...).

– La **Délégation à la diffusion culturelle** (185 personnes avec la Délégation à la communication) a pour mission de valoriser tous les aspects culturels de l'établissement : expositions, concerts, conférences, publications, participation aux salons. Elle gère l'accueil du public et l'action pédagogique auprès du public scolaire.

– La **Délégation à la communication** diffuse l'information sur la bibliothèque par deux publications : à l'intérieur *Trajectoire*, et à l'extérieur *Chroniques*.

Trois colonnes correspondent aux trois grandes directions :

– La **Direction des collections** : 1 380 personnes.

– La **Direction des services et des réseaux** : 737 personnes.

– La **Direction de l'administration et du personnel** : 419 personnes (nous ne détaillerons pas cette dernière, qui regroupe les services administratifs, pour développer les deux autres, qui traitent des collections donc d'une bibliothèque).

Le **Département des ressources humaines** (55 personnes) pourrait être étoffé et occuper une plus grande place puisqu'il a en charge 3 000 agents¹. Il gère tout ce qui est recrutement, formation, carrière...

Notons aussi l'absence du **Service du courrier** (tout ce qui arrive et tout ce qui part) dans le Département des moyens techniques (DMT).

La **Direction des collections** (DCO), la plus importante en nombre de personnes, regroupe toutes les collections du manuscrit au document électronique.

Les collections sont réparties sur les deux principaux sites Richelieu et Tolbiac, mais il ne faut pas oublier l'Opéra, la maison Jean-Vilar à Avignon... En fait, la BnF s'étend actuellement sur huit sites.

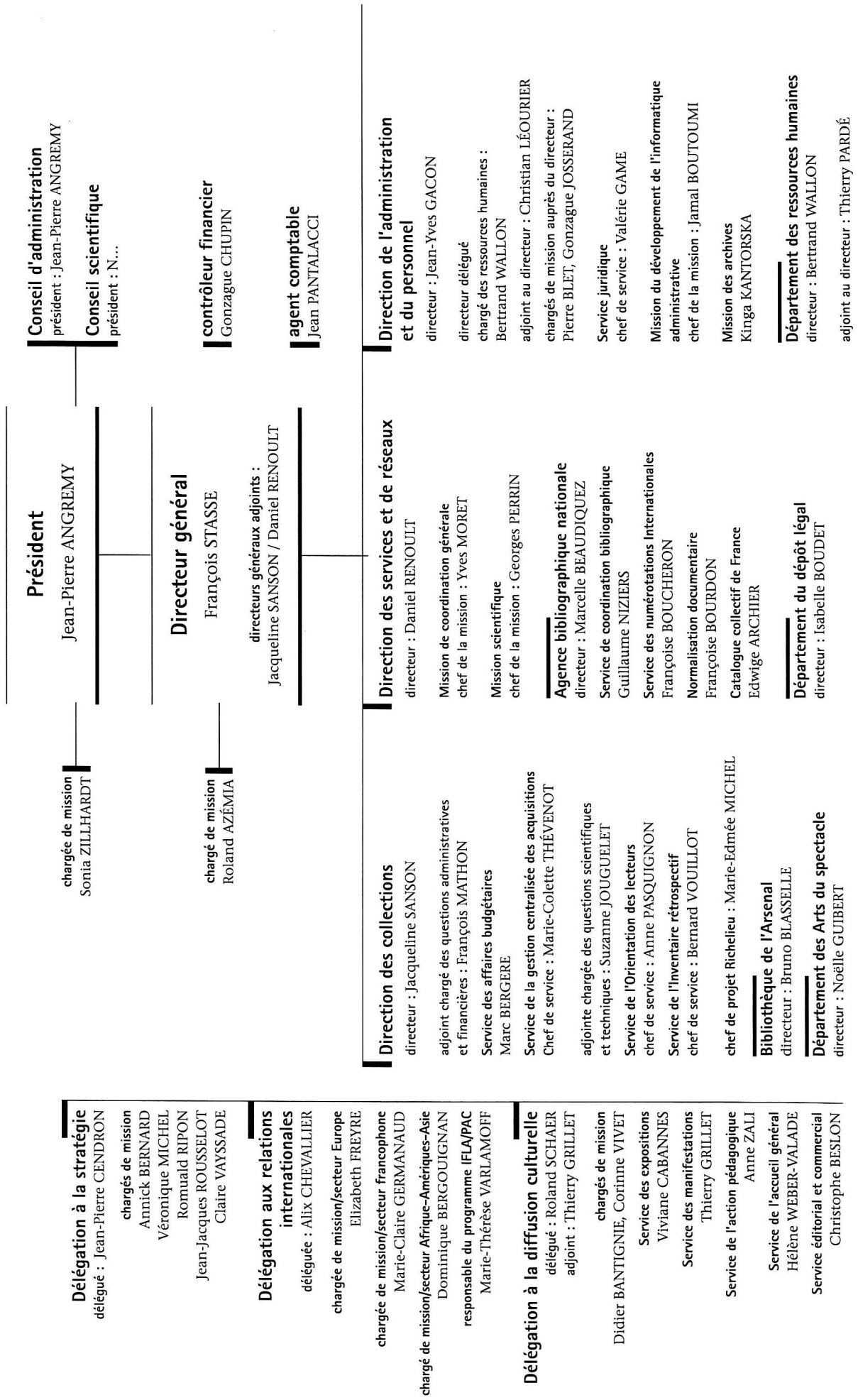
Cette direction a son **Service des affaires budgétaires**, qui gère ses importants crédits d'acquisition et supervise la réorganisation du site Richelieu.

Le directeur est également directeur général adjoint. Il est immédiatement aidé par deux adjoints : adjoint aux questions administratives et financières, et adjoint aux questions scientifiques et techniques.

Du premier dépend le gros **Service de la gestion centralisée des acquisitions**, qui réceptionne et

* BnF, Service de l'inventaire rétrospectif

Organigramme de la BNF



Délégation à la communication

délégué : Alain VEINSTEIN

Communication institutionnelle
Marie-Noëlle DARMOIS

Communication événementielle
Elisabeth LÉONETTI

Communication interne
Florence BROUILLAUD, Caroline ETTER

Service de presse
Claudine HERMABESSIERE

Cellule graphique
Françoise TANNIÈRES

Chroniques
Florence GROSHENS, Martine COHEN-HADRIA

les services des départements/ DCO

Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Philosophie/Religion : Geneviève VOITEL

Histoire : Luc COURTAUX

Sciences sociales : Philippe REVOL

Conservation : Philippe VALLAS

Droit, économie, politique

Droit, Publications offic., PRISME : Michel YVON

Economie, Politique, Presse : Caroline RIVES

Conservation : Isabelle ROLLET

Sciences et techniques

Sciences fondamentales : Anousheh KARVAR

Sciences de la vie : Eva FUENTES

Conservation : Bruno JEANNET

Littérature et art

Littérature française : Laurence RATIER

Littératures étrangères : Marie-Danièle SCHAEFFER

Littératures orientales et art : Marie AVRIL,

Véronique MEUNIER

Conservation et entrées : Didier SIFRIN

Audiovisuel

Service public : Claude COLLARD

Documents sonores : Pascal CORDEREIX

Images : Nelly KUNTZMANN

Multimédia : Jacques FAULÉ

Consultation et conservation : Philippe JEDRÉCY

Maison Jean-Vilar

directeur : Marie-Claude BILLARD

Département des Cartes et plans

directeur : Hélène RICHARD

Département des Estampes et de la photographie

directeur : Laure BEAUMONT-MAILLET

Département des Manuscrits

directeur : Monique COHEN

Département des Monnaies, médailles et antiques

directeur : Michel AMANDRY

Département de la Musique

directeur : Catherine MASSIP

Bibliothèque-musée de l'Opéra

directeur : Pierre VIDAL

Département de la Recherche bibliographique

directeur : Raymond-Josué SÉCKEL

adjointe : Lise DEVREUX

Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

directeur : Valérie TESNIÈRE

adjointe au directeur : Monique CHOUDEY

Département Droit, économie, politique

directeur : Françoise PETITOU

adjointe au directeur : Marie-Hélène OLIVIER

Département Sciences et techniques

directeur : Philippe RACCAH

adjointe au directeur : Danièle HELLER

Département Littérature et art

directeur : Jean-François FOUCAUD

adjoint au directeur : Denis BRUCKMANN

Département de l'Audiovisuel

directeur : Isabelle GIANNATTASIO

adjointe : Elisabeth GIULIANI

Réserve des Livres rares

directeur : Antoine CORON

adjointe au directeur : Geneviève GUILLEMINOT

Service de la gestion des périodiques

Agnès TORCHEBOEUF

Bibliographie nationale française/périodiques

Dominique BRÉGIROUX

Service de la gestion des livres

Michèle GAUCHET

Bibliographie nationale française/livres

Sophie MAZENS

Service des échanges

Catherine GAZIELLO

Département des systèmes d'information

directeur : Daniel RENOULT (interim)

Service support et exploitation

Guy PERREL

Service infrastructure logicielle

SAËD LAHBABI

Service études et développement

Jean-Marc CZAPLINSKI

Département de la bibliothèque numérique

directeur : Catherine LUPOVICI

Service de numérisation

Dominique MAILLET

Fourniture de documents à distance

Christelle GREFF

Service de coordination Internet

Hélène TOUTUT

Département de la conservation

directeur : Hubert DUPUY

Reproduction

Jean-François CHANAL

Préservation

Marie-Lise TSAGOURIA

Restauration

Odile WALRAVE

Centre technique de Bussy-Saint-Georges

directeur : Simone LAMARCHE

Centre André-François Poncet (Provins)

directeur : Martine MAUVIEUX

Centre Joël Le Theule (Sablé - sur - Sarthe)

directeur : Jean-Yves CLAUDET

Service du recrutement et de la gestion du personnel

Noëlle BARILLAT

Service de la formation et des qualifications

Marie Hélène KENIG

Service des affaires sociales

Annie LENTÉ

Service médical

Dr Claude VIDAL

Département du budget et des affaires financières

directeur : Philippe LEGLISE

Service du budget et de la déconcentration

Véronique TOUBLANC

Service de l'ordonnancement et des affaires générales

Marie-Rose MORET

Service de billetterie et régie de recettes

Thierry MAHIEU

Département des achats et de la gestion

directeur : Madeleine RENON

Service des marchés

Martine BOURCIER

Service des commandes

Catherine DORIATH

Département des moyens techniques

Directeur : Jean - Yves GACON (interim)

Coordination sécurité

Patrick HOFFMANN

Service des travaux et de l'exploitation

Jean - Luc BICHET

Service de la logistique

Gérard BAILLY

Service de la sûreté

Joseph THÉRÈNE

Intendance du site Richelieu

Oreste FRISCIRA

Commandant du détachement

de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Joël CHAPRON

répartit les monographies commandées par les départements thématiques, qui gère les abonnements, reçoit, bulletin, réclame et distribue les périodiques demandés par les départements thématiques.

Du second dépend d'une part le **Service de l'orientation des lecteurs (SOL)**, qui a la difficile mission de délivrer ou de ne pas délivrer de carte de lecteur après un entretien au cours duquel le demandeur explique ses désirs et besoins documentaires. Le niveau rez-de-jardin de la BnF doit toujours s'affirmer comme la bibliothèque de dernier recours. Et d'autre part le **Service de l'inventaire rétrospectif**, qui a en charge le catalogage des fonds d'imprimés rétrospectifs : de 1501 à 1830 pour les livres, des origines à 1960 pour les périodiques. C'est dans ce service que sont rédigés, entre autres, le *Catalogue des bibles et la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) par département, en collaboration avec d'autres bibliothèques ou dépôts d'archives.

La Direction des collections regroupe douze départements² :

– Six maintenus à Richelieu : Arts du spectacle (ASP), Cartes et

plans (CPL), Estampes et photographie (EST), Manuscrits (MSS), Monnaies et médailles (MMA), Musique (MUS).

– Et six à Tolbiac. Le choix d'une organisation thématique des collections a abouti à partager le fonds encyclopédique de 12 millions d'imprimés en quatre départements : Philosophie, histoire et sciences de l'homme, Droit, économie, politique, Sciences et techniques, Littérature et art. Ainsi que l'Audiovisuel, la Recherche bibliographique et la Réserve des livres rares.

Ces quatre nouveaux départements gèrent les collections patrimoniales (en rez-de-jardin) et celles destinées au niveau tout public (en haut-de-jardin). Les passerelles entre leurs disciplines ne sont pas toujours évidentes pour les bibliothécaires et les lecteurs.

Quant à la **bibliothèque de l'Arsenal**, elle a été rattachée à la BN en 1934 et constitue actuellement un département de la DCO³.

La **Direction des services et des réseaux (DSR)**, la deuxième par le nombre d'agents (737), comprend l'**Agence bibliographique nationale (ABN)**, le **Dépôt légal (DL)**, le **Département des systèmes d'information (DSI)**, la **Bibliothèque**

numérique, la **Conservation (DSC)**. Elle gère le dépôt légal et produit la *Bibliographie nationale française*, elle a la responsabilité de la conservation et de la reproduction, et ses services s'étendent sur plusieurs sites (Richelieu, Tolbiac, Sablé, Marne-la-Vallée, Provins). Par ailleurs, elle est responsable des programmes numériques (Gallica...) et de toute l'informatique de l'établissement !

Le directeur est aussi directeur général adjoint. À ses côtés, deux missions : la **mission de coordination générale** et la **mission scientifique**, qui se partagent les questions intérieures et extérieures (pôles associés...).

À l'exception du Département des systèmes d'information, les départements de la Direction des services et des réseaux et ceux de la Direction des Collections traitent, reçoivent, orientent, cataloguent, relient et restaurent les collections du Dépôt légal (DSR) et du libre accès (DCO). La communication relève entièrement de la Direction des collections.

Ces deux directions sont complémentaires et vouées à travailler ensemble en dépit des lignes parallèles de l'organigramme qui les séparent dans cette présentation forcément schématique.

1. « Il faut aussi qu'elle s'appuie sur les professionnels des bibliothèques dont la présence doit être renforcée au sein du département », Albert Poirot, « Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France », mars 1999.

2. Des livrets et des dépliants renseignent sur les collections des différents départements.

3. « On cherche la signification de la présence de l'Arsenal dans le giron de la BnF. La BnF s'honorerait à ne pas laisser la bibliothèque de l'Arsenal en l'état et à préparer avec elle de réelles perspectives même si celles-ci devaient aboutir à une scission », notait en mars 1999 l'inspecteur général Albert Poirot dans son « Rapport de synthèse sur la Bibliothèque nationale de France » mars 1999.